

Sont convoqués à 18h30, le mercredi 03 avril 2019, les membres du Comité Directeur du Codep Gard FFESSM, les présidents de commission.

Président de séance : Samuel MATHIS

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Sont présents : Samuel MATHIS, Bernard FABIANI, Pierre LAVALLÉE, Christian TOULMONDE, Sylviane PELOUZE, Séverine ROMESTANT, AMALBERTI Stéphane, Mathieu DUBOIS, Nicole FABIANI, Eric GONTIER, Fabrice QUINTERI, Rémi TASSA.

Excusés : Karine GONTIER, Éric GONTIER.

Absents : Maurice DONATELLA, Nicolas SAN NICOLAS.

Présidents de Commission présents (hors comité directeur) : Jean-Marc MOLIMARD, Françoise LEVY (Cyrielle BERNARD, suppléante), Karen, ZERBIB-POPIOLEK, Nicole TOULMONDE, Gérard AUZILHON.

Excusée : Alice DUBOIS.

Absents : Roland TOMATIS, Alain FOURNET.

Feuille d'émargement en annexe.

La réunion du comité directeur est ouverte à 18h30 par le Président Samuel MATHIS.

Ordre du jour :

- Validation du PV du 11 février 2019
- Bilan AG du CODEP FFESSM PM du 16 mars – S.MATHIS
- Bilan Championnat Régional Apnée du 24 Mars – R.TOMATIS
- Bilan Toutes à l'Eau du 24 Mars – N.FABIANI
- Bilan Nage Ondulatoire du 1er Avril – N.TOULMONDE
- Festival des 3'O – Présentation J.M. MOLIMARD
- Démission J.L. GUÉRIN
- Questions diverses

Approbation du P.V du C.D du 11 février 2019 :

Mme FABIANI demande que soit rajouté, à la page 3, qu'« un apéritif a été offert par un membre du Comité Directeur ». Modification effectuée.

Décision 26/01 adoptée à l'unanimité.

Bilan AG du CODEP FFESSM PM du 16 mars 2019 – S.MATHIS

L'organisation répartie sur trois personnes référentes a bien fonctionné et s'est révélée efficace. Ces éléments associés à la gratuité des lieux (salle de réunions et Seaquarium) ont fait que l'AG FFESSM PM a été un réel succès, salué Mme BOULAY et M. BLANCHARD. Ce dernier a émis l'idée que le CODEP30 FFESSM pourrait organiser l'AG Nationale. Il constate par ailleurs que la convention-cadre signée avec le Seaquarium est une première pour un Comité Départemental.

M. MATHIS adresse ses félicitations à l'attention de toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation et les félicite pour la bonne image véhiculée.

M. FABIANI signale la « beauté » de cette AG Régionale grâce à la mise en place de l'organisation, à la mise à disposition des locaux et à la visite du Seaquarium.

Il est rappelé que le Gard est un département parmi les plus actifs de la région malgré son nombre restreint d'adhérents.

Bilan Championnat Régional Apnée du 24 mars 2019 – R.TOMATIS

M. MATHIS souligne deux problèmes :

- absence d'affiches de promotion pour la compétition (prévue normalement par la Région) et de banderoles : cela entraîne des difficultés pour la communication en direction des partenaires locaux.
- absence du Président de la Commission Régionale Apnée

M. TOMATIS a porté seul cette organisation et la qualité en est soulignée. L'événement a rencontré un bon succès et a vu la participation de trente-huit compétiteurs dont des membres de l'Équipe de France et des Internationaux.

M. FABIANI relatera ces doléances auprès de la région et signale que les flammes étaient en mauvais état et n'étaient donc pas présentables.

M. MATHIS rappelle de noter sur le registre de sortie lorsque du matériel est emprunté.

Le même jour était organisé la Compétition Régionale PSP à Lunel qui a généré une grande dynamique.

M. TOULMONDE précise que soixante-treize compétiteurs dont vingt-deux Gardois se sont affrontés et que six meilleures performances françaises ont été établies.

L'organisation a été portée par le club de Lunel appuyée par la Commission Régionale : tradition instaurée en PSP. La volonté que le Gazelec constitue une équipe (4 personnes dans la même catégorie) est émise afin de permettre à leur compétitrice d'exploiter ses qualités.

Mme BOULAY a souligné la bonne organisation.

Bilan « Toutes à l'Eau » du 24 mars 2019 – N. FABIANI

Mme FABIANI explique que ce fut une réussite sur le plan des baptêmes (dix-huit baptêmes dont deux enfants et deux seniors) avec la présence de six monitrices de cinq clubs différents ainsi que de deux médecins et d'une conseillère du Centre de Dépistage du Cancer Régional Occitanie.

Des tee-shirts ont été remis aux monitrices et au personnel médical présents ; une photo avec le diplôme a été envoyée par courriel suite à la manifestation à chaque baptême.

Le dossier « Féminisation Nationale » a été envoyé à la FFESSM et un article sera rédigé.

La répartition des 150€ de budget octroyé par la Région est expliquée. Le restant est reversé au Trésorier.

Sur le plan médical, Mme ZERBIB-POPIOLEK explique que cela a été moins efficace que lors de la manifestation à Alès : le public étant plus jeune s'est moins intéressé à la prévention. Il a tout de même été remis un questionnaire et des échantillons pour la prévention.

M. MATHIS informe que le CODEP30 FFESSM a anticipé une démarche impulsée par la Commission régionale Médicale qui avait prévu une telle manifestation autour du sport et de la santé. Il rappelle que cette manifestation est en totale adéquation avec les demandes ministérielles.

Il explique que, par ailleurs, l'article de pré-événement a suscité quelques réactions masculines et que, par conséquent, d'autres pistes seront à suivre pour la féminisation tout en rappelant l'importance de cette réalisation.

La photo des monitrices semble historique du fait du passé de la FFESSM qui est réputée masculine et souligne l'implication des cadres-femmes dans la plongée dans le Gard. Le Président met en avant que la force de caractère des femmes du CODEP30 est une qualité fédératrice qui valorise les actions du CODEP30 FFESSM.

Un article sera envoyé pour être posté sur le site de la Commission Régionale Médicale.

Une sortie mer aura lieu en septembre le dimanche 29/09/19 pour des baptêmes. La volonté que des hommes soient présents pour aider à l'encadrement est émise.

Il est souligné la forte présence du club Aquanature sur la partie logistique dans les actions départementales.

M. LAVALLÉE rappelle l'absolue nécessité de remplir la fiche action pour le Plan de Développement.

Bilan Nage Ondulatoire du 1er avril 2019 – N. TOULMONDE

Mme TOULMONDE précise que le pari est réussi : vingt-deux personnes présentes (18 femmes et 4 hommes).

Le plaisir était au rendez-vous tout comme la couverture médiatique. Il est à réfléchir à la suite à donner à cet événement.

Mme FABIANI signale qu'une ligne d'eau est ouverte à la piscine d'Alès par les maîtres-nageurs pour une telle pratique à titre privé. Il est souhaitable que cette action soit gérée par un organisme reconnu par la FFESSM qui assure une sécurité (matériel homologué).

M. MATHIS explique que Le Gard est précurseur au niveau fédéral du point de vue de la nage ondulatoire : cela a bien fonctionné en raison de son aspect ludique et de la « féminisation » importante. La Commission Nage avec Palme n'existant pas dans le Gard, cet aspect sportif n'est pas exploité et cela est dommage.

M. QUINTIERI explique que cela est assez différent de la nage en monopalme (apnée) mais les capacités physiques sont bien nécessaires (apnée courte et nage) pour évoluer.

M. MATHIS demande si le CODEP30 FFESSM ne devrait pas rebondir à partir de cette manifestation au vu du succès rencontré, notamment chez les 13 – 16 ans.

M. QUINTIERI confirme cette idée.

M. MOLIMARD souligne l'aspect esthétique de cette activité qui est extrêmement visuelle en proposant éventuellement un mouvement vers un « spectacle ».

Il est demandé à M. QUINTIERI d'envisager des perspectives et de proposer des pistes d'exploitation comme des concours, une démonstration en ouverture de compétition. Cela implique la formation de personnes qui seraient brevetées pour créer de l'événementiel et l'achat de matériel.

M. QUINTIERI accepte cette mission mais souligne qu'il ne pourra se pencher sérieusement sur le projet dans l'immédiat. Cela sera débattu courant septembre 2019.

La formation n'est pas réglementée au sens propre du terme ; quant à la ligne budgétaire, elle sera ouverte lors du prochain budget.

La fiche action a été envoyée à M. LAVALLÉE.

Désignation de M. QUINTIERI pour gérer le Dossier Nage ondulatoire :

Décision 26/02 adoptée à l'unanimité.

Festival des 3'O – Présentation J.M. MOLIMARD

M. MATHIS souligne que la Commission Photo-Vidéo Sous-Marine est présente sur toutes les manifestations organisées par le CODEP30 FFESSM, notamment pour la journée du 29 mars qui a vu les compétitions régionales de PSP et d'Apnée. La qualité des images est saluée, ces dernières se révèlent être des atouts pour la communication.

M. MOLIMARD demande que les membres du CODEP30 FFESSM assistent aux formations afin de compléter et / ou suppléer l'équipe Photo-Vidéo Sous-Marine qui commence à s'user et à être en difficultés. Cela doit se dérouler avec pour objectif l'amélioration de la communication du Comité Directeur ou l'enseignement des techniques.

M. MATHIS rappelle que les contributions sur les pages Facebook et Twitter sont importantes même si la qualité n'est pas optimale pour tous les événements organisés.

Festival des 3'O :

La réservation du Carré d'Art ou de la Piscine Pablo Neruda pour le 30 novembre 2019 n'a pu être validée donc une demande par courrier pour une autre date a été effectuée. Si cela n'est pas possible, le Pôle culturel et scientifique de Rochebelle à Alès est pressenti.

M. MATHIS explique que, bien que favorable à cet événement, le Carré d'Art ne pourra pas accueillir le festival pour l'année en cours. D'autres pistes comme le musée de la Romanité et la Chapelle des Jésuites sont envisagées.

Le projet « Nîmes » sera mené cette saison pour être développé et mis en place sereinement pour l'année 2020.

Mme TOULMONDE explique qu'une subvention auprès du service Culture de Nîmes est à envisager pour l'exposition.

M. MOLIMARD souhaite dissocier concours et exposition pour toucher un plus grand public. Cela pose problème au niveau communication et risque de fragmenter la couverture et l'intérêt du public.

Le Festival des 3' O aura lieu au mois de décembre sur le site d'Alès.

Une exposition a eu lieu au Caveau de Bourdic et une autre aura lieu la semaine 08 avril à la Piscine « Le Toboggan » (Alès).

Démission J.L. GUÉRIN

M. GUÉRIN ne se sentant pas utile, il préfère démissionner. M. MATHIS regrette la décision mais le comité directeur entérine sa démission.

Questions diverses

1) Partenariat Décathlon : réduction mise en place pour les licenciés : mission donnée à M. LAVALLÉE

2) CNDS : réunion cadre le 10/04 au niveau région et le 12/04 au niveau départemental.

M. FABIANI est mandaté pour représenter le CODEP30 FFESSM : les directives (orientation et calendrier) seront annoncées pour être transmises aux clubs.

3) Gestion des piscines :

Serge CAMBOULIVE (président du Gazelec Gadois Plongée) souhaite réunir les présidents de clubs pour gérer les piscines de Nîmes. La convention doit être signée en juin et une réunion avec les présidents de clubs sera organisée à cette occasion en présence d'un cadre de la ville de Nîmes.

M. AMALBERTI signale le manque de propreté de la Piscine de Pablo Neruda dont la qualité s'est fortement dégradée : ce point sera abordé lors de la réunion du mois de Juin.

M. FABIANI rappelle que les horaires de piscine de Fenouillet sont strictement à respecter pour éviter les soucis.

4) Oxyjeunes Toulouse :

M. GONTIER n'a pas fait voter le budget lors d'une réunion du CODEP30 FFESSM la location d'un minibus pour le transport des compétiteurs. Il a été demandé à Mme GONTIER de porter ce point à l'ordre du jour. Ceci n'a pas été fait et cela pose problème à ce jour.

M. FABIANI lit le mail de M. SOULEIROL qui demande le remboursement des frais de location au CODEP30 FFESSM.

Il est décidé que Mathieu DUBOIS trouve un terrain de conciliation sur ce dossier

5) Changement de calendrier de l'AG FFESSM :

Un bilan à 18 mois serait une piste retenue par la FFESSM. Le calendrier national a été arrêté :

- AG Nationale Ordinaire mars 2020 à Aix Les Bains

- AG Nationale Élective en décembre 2020.

Le calendrier du CODEP30 FFESSM sera débattu lorsque le calendrier régional sera posé puis sera exposé aux présidents de clubs.

6) Commission Biologie :

Nécessité de l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour pouvoir assurer les formations.

M. TOULMONDE signale qu'il faut envisager environ 900 € et que la subvention régionale de 1400 € a été versée.

M. FABIANI rappelle qu'un vidéoprojecteur avait été acheté par le passé et qu'il doit être restitué à cette commission qui le mettrait à la disposition du CODEP en cas de besoin.

Cette solution est adoptée.

7) Commission Communication :

M. AMALBERTI signale la difficulté à obtenir des réponses des fournisseurs de Nîmes pour les devis de textile (polo). Les devis reçus sont de l'ordre de 800 € à 1000 €.

M. MATHIS demande si les Commissions peuvent prendre sur leur budget de l'année à venir une partie des frais de tee-shirts.

M. AMALBERTI fera parvenir un fichier excel pour recenser les besoins des commissions et des membres du Comité Directeur.

L'idée de la chemise est à suivre pour la représentation des membres du CODEP30 FFESSM et des Commissions lors des AG. M. LAVALLÉE indique que la chemise coûte entre 20 et 25 €.

8) AG FFESSM Nationale

M. QUINTIERI demande à M. FABIANI quelle était la représentativité des clubs du Gard lors de l'AG Nationale. M. FABIANI indique avoir reçu huit pouvoirs sur les vingt-cinq clubs gardois. Il rappelle que tout s'est très bien passé.

Séance levée à 21h00.

PROCHAINE RÉUNION LE Mercredi 12 Juin 2019 à 18h30.

Samuel MATHIS
Président du CODEP Gard FFESSM

RÉUNION DU 03 / 04 / 19

CODEP 30 FFESSM



COMITÉ DIRECTEUR			
MATHIS	SAMUEL	Président	
FABIANI	BERNARD	Président adjoint	
LAVALLÉE	PIERRE	Vice-président	
TOULMONDE	CHRISTIAN	Trésorier	
PELOUZE	SYLVIANE	Trésorière adjointe	
GONTIER	KARINE	Secrétaire	Excusée
ROMESTANT	SÉVERINE	Secrétaire adjointe	
AMALBERTI	STÉPHANE	Membre	
DONATELLA	MAURICE	Conseil des Sages	
DUBOIS	MATHIEU	Membre	
FABIANI	NICOLE	Membre	
GONTIER	ÉRIC	Membre	Excusé
QUINTIERI	FABRICE	Membre	
SAN NICOLAS	BENOÎT	Membre	
TASSA	RÉMI	Membre	